

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° DE AF 2023 51 029

Date d'envoi de convocation : 6 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 26

Votants : 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20230313-DEAF202351029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2023

L'an Deux Mil Vingt trois
Le 13 mars

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, 1^{er} adjoint au Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Patrick BASSETTE, Marie-France BEAUVAIS, Daniel BIGOT, Audrey BUSSY Frédérique CORMONT Françoise DEGENETAIS, Philippe DESHAYES, Christine DONNET, Sylvie FICHET, Michèle GAUTIER, Didier GERVAIS, Isabelle JULIEN, Thierry LAFFINEUR, Georges LEMAITRE, Claudine MABIRE, Michel MAILLARD, Jacques MARTIN, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Marie-Pierre PIROCCHI Brigitte PRINCE, Denis RIOULT, Olivier ROCHE, Jean-Louis ROUSSELIN, Jean-Luc SERVILE, Patrick SILORET, Frédérique VAUDRY.

Etaient absents à l'appel nominal : Sylvain CHICOT (pouvoir à Thierry LAFFINEUR), Marie-Claude CRESSANT (pouvoir à Didier GERVAIS) et Annie DURAND (pouvoir à Françoise DEGENETAIS).

Secrétaire de séance : Audrey BUSSY

Objet : fixation du nombre d'adjoints au maire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU les articles L.2122-1, L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT la démission de Jean-Louis ROUSSELIN, maire d'Octeville-sur-mer ;

CONSIDERANT la notification de l'acceptation de la démission de Jean-Louis ROUSSELIN par Jean-Benoît ALBERTINI, préfet de la Seine-Maritime, reçue le 1^{er} mars 2023 ;

CONSIDERANT la proposition de fixer le nombre d'adjoints à 8 ;

VU le rapport de M. le Maire ;

DECIDE :

- de fixer le nombre d'adjoints au maire de la commune d'Octeville-sur-mer à 8.

Délibération adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;

Pour copie conforme,

